

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2022 FORET

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Budget FORET : approbation du Budget Primitif 2022 le 12/04/2022

Le budget FORET est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes prévues pour la forêt Noire et pour la forêt du Chatelard.

Prévisions en 2022 :

Outre des dépenses récurrentes d'entretien et les travaux sylvicoles de nos forêts, le budget forêt 2022 continue les 2 projets initiés en 2021 :

- l'aménagement d'un espace expérimental, culturel et ludique au lieu-dit « Pré-fond » ou « Pré du Moulinet » afin de diversifier les essences et sensibiliser les concitoyens à l'enjeu fort qu'est la gestion des forêts,
- la reconstitution du peuplement forestier pour les parcelles 25 et 31 dans le cadre renouvellement forestier du plan de relance.

Les recettes proviendront des ventes de bois mais également des subventions européennes, régionales et intercommunales permettant d'assurer une part importante du financement.

Le budget FORET 2022, voté par chapitre, intègre les résultats du compte administratif 2021 :

Résultat de fonctionnement 2021 = **52 001.02 €**

Résultat d'investissement 2021 = - **15 959.85 €**

Résultat de fonctionnement reporté = 33 423.11 €

Résultat d'investissement reporté = - 4 704.12 €

→ Affectation en excédent reporté **64 760.16 €** (*recettes de fonctionnement*)

→ Affectation en couverture du déficit **20 663.97 €** (*recettes et dépenses d'investissement*)

Globalement, le budget primitif pour l'exercice 2022 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	BP 2022	
	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	92 760.16 €	92 760.16 €
INVESTISSEMENT	74 663.97 €	74 663.97 €
TOTAL	167 424.13 €	167 424.13 €

PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Dépenses de fonctionnement : 92 760.16 €

Charges à caractère général	Chapitre 011 =	74 210.16 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65 =	50.00 €
023 Virement à la section d'investissement	Chapitre 023 =	18 500.00 €

Recettes de fonctionnement : 92 760.16 €

Résultat de fonctionnement reporté	Chapitre 002 =	64 760.16 €
Produits des services et ventes directes	Chapitre 70 =	28 000.00 €

PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Dépenses d'investissement : 74 663.97 €

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	Chapitre 001 =	20 663.97 €
Immobilisation corporelles	Chapitre 21 =	54 000.00 €

Recettes d'investissement : 74 663.97 €

021 Virement de la section de fonctionnement	Chapitre 021 =	18 500.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	Chapitre 10 =	20 663.97 €
Subventions d'investissement	Chapitre 13 =	35 500.00 €

Aucun emprunt n'est prévu sur ce budget.